DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

## **EXTRAIT**

## DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 janvier 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s):

Excusé(s): Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition

Mathieu CAHN, Madame Martine JUNG

Absent(s):

Rapporteur: Monsieur Etienne WOLF

N° CP/2016/24 - Construction de logements sociaux - 1323

PDH - Accession sociale à la propriété et adaptation de logements locatifs sociaux au handicap et à la perte d'autonomie

de son président, décide d'attribuer une subvention d'un montant total de 22 000 € aux accédants à la propriété figurant au tableau ci-annexé dans le cadre du dispositif de Prêt Social de Location-Accession et du Label Habit'Access 67.

Elle approuve par ailleurs les conventions particulières jointes en annexe au rapport, et autorise son président à signer ces conventions.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée

Francine THOMAS

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160104-lmc197918-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 08/01/16

Adopté à l'unanimité

Le Président, Frédéric BIERRY